

Dans l'attente du rapport de la Commission Charbonneau

Une réflexion sur la corruption

Pendant de longs mois, les audiences de la Commission Charbonneau ont étalé devant nos yeux les ramifications d'une corruption qu'on ne soupçonnait pas si étendue. On comprend aisément la réaction indignée de beaucoup de citoyennes et de citoyens qui peinent à gagner leur vie en respectant leurs devoirs de justice. Partagée par l'ensemble de la population, cette indignation est saine. Elle dessine en creux un idéal auquel nous aspirons tous, celui d'une société juste où la dignité de chacun est respectée, le bien commun recherché et l'égalité des chances favorisée. Un idéal qui doit inspirer autant l'action de nos gouvernements que nos décisions personnelles. Au moment où la

Commission se prépare à présenter ses recommandations et où les chrétiens entrent dans la période du Carême, nous croyons pertinent de réfléchir ensemble sur la façon dont la corruption vient détruire l'idéal d'une société juste et sur les moyens de lutter contre cet obstacle. C'est grâce à une telle réflexion que l'indignation éprouvée pourra porter des fruits de justice et d'équité. Tout en nous inspirant de la tradition catholique qui nous porte, nous voudrions faire cette réflexion avec tous ceux et celles qui ont à cœur le bien-être de notre société: la corruption, en effet, touche directement notre vivre-ensemble et atteint des valeurs universelles que nous partageons tous.

1. La corruption, « un cancer qui ronge le corps social »

Phénomène vieux comme le monde, la corruption est la perversion d'un geste que l'on rencontre dans toutes les cultures, un geste qui renforce et nourrit le lien social: ce geste, c'est le *don*. Alors qu'en raison de sa *gratuité* le don permet d'entrer dans une relation de bon voisinage, de respect et d'amitié avec autrui, la corruption le réduit à un geste purement utilitaire posé dans le but de retirer un avantage quelconque¹.

La corruption est la perversion d'un geste que l'on rencontre dans toutes les cultures, un geste qui renforce et nourrit le lien social: ce geste, c'est le *don*.

Il arrive que l'on passe insensiblement du don à la corruption: les codes culturels sont parfois difficiles à interpréter et l'appât du gain risque de pervertir la relation amorcée de façon innocente. La frontière est parfois difficile à établir entre ce qui relève simplement des « bonnes manières » et ce qui relève de gestes posés pour obtenir des avantages particuliers. À mesure que l'intérêt marchand grandit, les critères de la conscience s'élargissent: le

phénomène de la corruption s'étend peu à peu sur les rapports humains et envahit toute la planète². Entre le don fait par convenance ou pour nourrir des liens d'amitié et le « don » visant à obtenir des bénéfices indus, il n'y a pas toujours une différence bien nette aux yeux de l'observateur extérieur. Il y a cependant une *intention corruptrice* qui change la nature du geste. Il n'est pas toujours facile de la percevoir, surtout lorsque les protagonistes proviennent de cultures différentes.

¹ Voir Jacques T. GODBOUT, *L'esprit du don*, Boréal, 1995.

² C'est un phénomène universel. L'ONG [Transparency International](#) a publié son [indice de perception de la corruption](#) (IPC) pour 2013. Basé sur différents sondages et enquêtes réalisés par des organismes indépendants, le rapport relève que les deux/tiers (69%) des 177 pays étudiés sont perçus comme gravement corrompus. Voir <http://cpi.transparency.org/cpi2013/results/>.

Point n'est besoin d'être croyants pour constater les effets néfastes de la corruption sur le tissu social: en effet, celle-ci rompt le sentiment de confiance qui doit exister dans toute démocratie entre les divers intervenants sociaux, que ce soit entre les citoyens et leurs gouvernants ou encore entre les citoyens eux-mêmes. Un rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le constate: « Si les gouvernants ne gouvernent pas exclusivement dans l'intérêt du bien public, la confiance des citoyens dans ses gouvernants, et dans la démocratie elle-même, en pâtira. [De plus], le développement économique dépend de manière cruciale d'un contrat social de confiance entre les divers acteurs économiques, y compris le grand public. Dans une société libre de toute corruption, les citoyens peuvent s'occuper de leurs intérêts en sachant qu'ils contribuent à l'enrichissement de tous [...]. En revanche, lorsqu'une telle confiance n'existe pas, chacun devient méfiant. L'avidité et l'égoïsme remplacent les efforts légitimes de chacun en vue d'améliorer sa situation³. » Le même document n'hésite pas à parler d'un « *cancer qui ronge le corps social* de nos pays en particulier, et la communauté internationale en général ».

Dans une société libre de toute corruption, les citoyens peuvent s'occuper de leurs intérêts en sachant qu'ils contribuent à l'enrichissement de tous [...]. En revanche, lorsqu'une telle confiance n'existe pas, chacun devient méfiant.

Cette constatation rejouit tout à fait le jugement du Conseil Pontifical Justice et Paix. « Parmi les déformations du système démocratique, écrit-il,

³ [Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption](#). Doc. 8652, 18 février 2000. Rapport. Commission des questions économiques et du développement, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Voir <http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=8861&Language=FR>.

"la corruption politique est une des plus graves"⁴, car elle trahit à la fois les principes de la morale et les normes de la justice sociale; elle compromet le fonctionnement correct de l'État, en influant négativement sur le rapport entre les gouvernants et les gouvernés; elle introduit une méfiance croissante à l'égard des institutions publiques en causant une désaffection progressive des citoyens vis-à-vis de la politique et de ses représentants, ce qui entraîne l'affaiblissement des institutions⁵. »

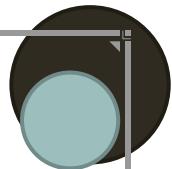
À la source de ces jugements négatifs, il y a la grande tradition biblique qui dès l'Ancien Testament blâme la cupidité qui conduit le marchand à « fausser les balances » et à acheter le pauvre pour « une paire de sandales » (cf Amos 8, 5s), le riche, à extorquer des rançons (cf Amos 5, 12), le juge, à exiger des pots de vin (cf Michée 3, 11; 7, 3). C'est ainsi qu'Isaïe blâme vertement les chefs d'Israël qui « aiment les présents, courent après les gratifications, ne rendent pas justice à l'orphelin et n'accueillent pas la cause de la veuve » (Isaïe 1, 23). Il loue au contraire « celui qui se conduit selon la justice, refuse un profit obtenu par la violence et secoue les mains pour ne pas accepter un présent » (Isaïe 33, 15). On le voit bien: au centre des préoccupations de l'Ancien Testament, il y a le droit du pauvre, de la veuve, de l'orphelin, de l'immigré.

Pour sa part, le Nouveau Testament répercute cette interpellation en parlant de l'affamé, de l'assoiffé, du malade, du prisonnier, du sans-abri qui en appellent tous à notre compassion et à notre sens de la justice (Mt 25, 31-46). En ouvrant ainsi le cœur aux besoins d'autrui, le message biblique coupe à sa racine la tentation de corrompre ou de se laisser corrompre. On s'en rend

⁴ JEAN-PAUL II, *Sollicitudo rei socialis* 44; *Centesimus annus* 48; Message pour la journée mondiale de la paix 1999, 6.

⁵ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Libreria Editrice Vaticana, no 411. Voir aussi, du même Conseil, *Note sur la lutte contre la corruption*, 2006, n° 8.

Les textes bibliques sont tirés de la TOB.



bien compte lorsque l'on regarde de plus près quelles sont les causes profondes de la corruption.

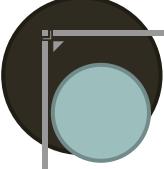
2. À la recherche des causes de la corruption

Il est facile au point de départ de relever certaines *causes extérieures* susceptibles de favoriser la corruption: faiblesse des institutions qui devraient servir de garde-fous comme les ordres professionnels; absence de politique gouvernementale visant à prévenir la corruption; échappatoires laissées par les diverses réglementations.

On peut dénoncer une culture administrative et corporatiste qui crée comme une *situation corruptrice*: celle-ci génère des craintes et dissuade toute dénonciation ou simple remise en cause des pratiques corruptrices par les employés intègres. Parfois, cette situation se développe peu à peu sans qu'on y prenne garde. On se donne de beaux codes de déontologie, mais dans la pratique on s'en écarte progressivement. Ou encore, on amène un employé à se compromettre légèrement sur le plan éthique: il trouvera facilement en lui-même le moyen de se justifier. Il sera prêt alors à faire un autre pas dans la ligne d'une plus grande compromission. C'est le principe de la « pente glissante » qui conduit à banaliser peu à peu des actions de plus en plus contraires à l'éthique⁶.

Cette dernière notation nous invite à dépasser le cadre législatif et le contexte économique. Il faut aller plus en profondeur et rechercher quelles sont les *attitudes intérieures* qui alimentent la corruption, les raisons qui incitent les personnes à poser ou à accepter des gestes de corruption. On le

⁶ Lisa POLLACK, *Where have all the cowboys come from?* FT Alphaville, 23/08/2013.



découvrira en identifiant certains comportements ou attitudes qui sont valorisés par la société contemporaine. Il y a, en effet, dans toute société un environnement éthique, un *ethos* qui, en privilégiant certaines valeurs et certains comportements, exerce sur les individus une influence d'autant plus grande qu'elle est diffuse dans l'air du temps.

On peut d'abord pointer un *esprit de consommation* qui est constamment nourri par les astuces du marketing. C'est là un rouage essentiel d'une économie de marché qui excite le besoin de se procurer des biens de consommation toujours plus nombreux et coûteux, économie de marché,

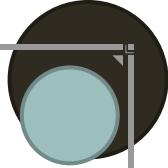
Cet esprit de consommation entraîne les plus riches dans une spirale de compétition où l'on veut posséder toujours davantage, sans égard pour les moins nantis. Les valeurs spirituelles qui ouvrirraient à une autre dimension de l'existence s'étiolent, elles n'interpellent plus les consciences.

nous avertit le pape François, dont l'orientation anthropologique « réduit l'homme à une seule de ses nécessités: la consommation », ou pire encore, qui le considère « comme étant lui-même un bien de consommation qu'on peut utiliser, puis jeter⁷ ». Cet esprit de consommation en entraîne plusieurs dans une *spirale de compétition* où l'on veut posséder toujours davantage, sans égard pour les moins nantis. Les valeurs spirituelles qui ouvrirraient à une autre dimension de l'existence s'étiolent, elles n'interpellent plus les consciences. On

se replie peu à peu sur soi-même et on en vient à penser uniquement à ses propres intérêts, succombant ainsi « à une nouvelle idolâtrie de l'argent⁸ ».

⁷ FRANÇOIS « L'argent doit servir et non pas gouverner », Discours aux ambassadeurs, 16 mai 2013, *Documentation catholique*, juillet 2013 (2511).

⁸ Le pape François a là-dessus des mots très forts: «L'adoration de l'antique veau d'or (cf Ex. 12, 1-35) a trouvé une nouvelle et impitoyable version dans le fétichisme de l'argent et la dictature de l'économie sans visage et sans un but véritablement humain », *Evangelii gaudium*, n° 55.



C'est ainsi que, d'une façon ou de l'autre, se développe un *individualisme exacerbé* qui émousse le sens de la solidarité entre les personnes et fait disparaître la notion de *devoir* au profit de celle de *droit*. Benoit XVI le reconnaît explicitement: « Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une grave contradiction. Tandis que, d'un côté, sont revendiqués de soi-disant droits, de nature arbitraire et voluptuaire, avec la prétention de les voir reconnus et promus par les structures publiques, d'un autre côté, des droits élémentaires et fondamentaux d'une grande partie de l'humanité sont ignorés et violés [...]. Cette relation, explique le pape, est due au fait que les droits individuels, détachés du cadre des devoirs qui leur confère un sens plénier, s'affolent et alimentent une spirale de requêtes pratiquement illimitées et privées de repères. L'exaspération des droits aboutit à l'oubli des devoirs⁹.»

On assiste en même temps à la disparition de l'idée d'un *bien commun* que l'État est spécialement chargé de promouvoir au bénéfice de tous. « À côté du bien individuel, explique encore Benoît XVI, il y a un bien lié à la vie en société, le bien commun. C'est le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. Ce n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais pour les personnes qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien¹⁰.» Le bien commun n'est donc pas la simple addition des biens particuliers des personnes, comme l'affirment certaines théories philosophiques et économiques. Il les dépasse, il est la condition de leur réalisation, il s'identifie à l'ensemble des conditions extérieures nécessaires à l'atteinte des biens particuliers. On doit s'y consacrer même s'il faut parfois négliger ses intérêts immédiats. Pour cela, il est nécessaire de cultiver un esprit de dévouement pour la « chose publique », une capacité de dépasser ses

⁹ BENOIT XVI, *Caritas in veritate*, n° 43, 29 juin 2009.

¹⁰ *Caritas in veritate* n° 7.

intérêts propres, un souci de veiller à une juste répartition des biens, une volonté de faire disparaître les inégalités, un sens profond de la justice sociale.

Pour la tradition chrétienne, même s'ils sont légitimement possédés, les biens conservent une destination universelle qui leur est assignée par Dieu, ce qui rend immorale toute forme d'accumulation indue. Mais conscients avec saint Paul que « la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent » (1Tim 6, 10), les pasteurs des premiers siècles « insistent sur la nécessité de la conversion et de la transformation des consciences [...] plus que sur les exigences de changement des structures sociales et politiques de leur époque ». C'est pourquoi ils pressent « ceux qui s'adonnent à une activité économique et possèdent des biens de se considérer comme des administrateurs de ce que Dieu leur a confié¹¹. » Ils nous offrent ainsi quelques pistes pour lutter contre la corruption.

3. Quelques pistes pour lutter contre la corruption

Il est d'abord possible d'agir sur ce que nous avons appelé les *causes extérieures* de la corruption. On pourra proposer des lois et des règlements qui limiteront les possibilités de corruption; on pourra mettre en place des organismes de surveillance et de contrôle qui s'efforceront d'assurer la transparence nécessaire. Ces interventions relèvent manifestement de l'État lui-même qui pourra être stimulé à le faire par l'action des citoyens sensibilisés à la

¹¹ *Compendium*, n° 328. Le n° 329 cite de très beaux textes de Pères de l'Église.

question. Il faut signaler ici l'importance de la liberté de la presse et du droit d'association qui aident le grand public à être informé des manœuvres de corruption et à faire pression sur les gouvernements. Tout cela pourra aider à restaurer le climat de confiance nécessaire au bien-être collectif.

Mais il faut aller plus en profondeur. La multiplication des lois engendre nécessairement une bureaucratie de plus en plus envahissante. En outre, elle ne peut suppléer à l'absence de convictions intérieures chez les personnes. On pourra peut-être limiter la corruption par des lois plus strictes, mais c'est à une véritable entreprise de formation des consciences qu'il faut s'attaquer. En plus de dénoncer les *conceptions*, ou *représentations collectives* qui favorisent la corruption, il faut cultiver les *attitudes intérieures* qui rendent les personnes capables de discernement et développent chez elles la solidarité, le respect de la justice, la modération et le courage de leurs convictions. Les institutions porteuses des convictions morales et religieuses de la société - les Églises, en particulier - pourront jouer un rôle essentiel mais très délicat. Il ne s'agit pas pour elles de juger les personnes mais de provoquer une réflexion dont elles devront appliquer les conclusions à leurs propres façons de faire. Elles doivent offrir un lieu où peuvent s'exercer l'entraide et la solidarité, un lieu où sont cultivées les valeurs spirituelles.



On s'élèvera en particulier contre *l'esprit de consommation* et *la fascination de l'argent* en éveillant l'esprit aux réalités spirituelles, à ce qui donne du sens à la vie, à la simplicité volontaire. Le *Réseau québécois pour la simplicité volontaire* propose à juste titre « une façon de vivre mieux qui cherche à être moins gourmands des ressources de la planète, la découverte qu'on peut vivre avec moins, le choix de privilégier l'être plutôt que

l'avoir, le ‘assez’ plutôt que le ‘plus’, les relations humaines plutôt que les biens matériels, le partage plutôt que l'accaparement, la communauté plutôt que l'individualisme¹².» Le mouvement écologique est particulièrement interpellant à ce propos dans la mesure où il revendique une écologie humaine et invite à adopter une attitude de *modération* par rapport à l'acquisition des ressources de la planète. C'est un thème cher à Benoît XVI¹³ et le pape François y consacrera une encyclique qui doit paraître sous peu. Y être fidèle demandera une capacité de résistance aux discours de la publicité et le courage de ses convictions.

On veillera aussi à lutter contre l'emprise « d'idéologies qui défendent l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière¹⁴ ». On insistera donc sur la nécessité de subordonner l'économie au politique et, par-delà le politique, au développement de l'être humain créé à « l'image de Dieu » et qui trouve dans le fait de cette création « le principe d'où découle [sa] dignité inviolable¹⁵ ». Benoît XVI développe cette idée lorsqu'il écrit: « L'activité économique ne peut résoudre tous les problèmes sociaux par la simple extension de la *logique marchande*. Celle-là *doit viser la recherche du bien commun* que la communauté politique d'abord doit aussi prendre en charge. C'est pourquoi il faut avoir présent à l'esprit que séparer l'agir économique, à qui il reviendrait seulement de produire de la richesse, de l'agir politique, à qui il reviendrait de rechercher la justice au moyen de la redistribution est une cause de graves déséquilibres¹⁶ ». C'est donc du sein même de l'activité économique que la recherche de la justice doit s'activer.

¹² Voir sur le site du Réseau: <http://simplicitevolontaire.org>.

¹³ Voir par exemple *Caritas in veritate* n° 51.

¹⁴ FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, n° 56.

¹⁵ BENOIT XVI, *Caritas in veritate*, n° 45.

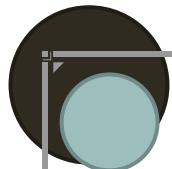
¹⁶ *Caritas in veritate*, n° 36.

Pour lutter contre un individualisme exacerbé, on rappellera ce qui est au cœur du message chrétien et de toute morale authentiquement humaniste: la vertu de justice qui ouvre le cœur au respect des droits de l'autre, l'amour du prochain qui invite au don de soi et de ses biens. Si la justice est fondamentale, l'amour du prochain l'enveloppe et la dynamise. Le don, fruit de l'amour, et le droit, fruit de la justice, se nourrissent réciproquement. « La charité dépasse la justice, explique Benoît XVI, parce qu'aimer, c'est donner, offrir du *mien* à l'autre; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est *sien*, c'est-à-dire ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Qui aime les autres avec charité est d'abord juste envers eux¹⁷ ». Mais, pouvons-nous ajouter, l'amour le projette vers des actes de solidarité dont notre tradition québécoise offre de multiples exemples. Pensons simplement à l'élan de générosité qui a soulevé le Québec lors de la catastrophe de Lac Mégantic et de l'Isle-Verte, à ces levées de fonds qui mobilisent toute la population lorsqu'un cataclysme frappe un pays ou l'autre.

« La charité dépasse la justice, explique Benoît XVI, parce qu'aimer, c'est donner, offrir du *mien* à l'autre; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est *sien*, c'est-à-dire ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Qui aime les autres avec charité est d'abord juste envers eux ».

Mais pour résister à la corruption, le sens de la justice et du partage ne suffit pas. Il faut du courage, surtout lorsque l'on se trouve dans une *situation corruptrice* comme celles dont la Commission Charbonneau nous a donné quelques exemples. Dénoncer un comportement lorsque tout l'entourage l'admet, briser un silence complice, tout cela est loin d'être facile car des représailles sont possibles. C'est pourquoi on admire tant les

¹⁷ *Caritas in veritate*, n° 6.

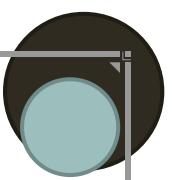


personnes qui dans le monde politique ou le milieu des affaires se sont élevées contre des situations de corruption ou qui ont passé leur vie sans se laisser corrompre par des pots-de-vin. On loue leur intégrité et on leur fait spontanément confiance. Des noms viennent sans doute à l'esprit de chacun. Il faudrait nous les dire mutuellement pour raffermir nos propres convictions. Le faire ici serait cependant trop délicat pour les personnes en cause.

CONCLUSION

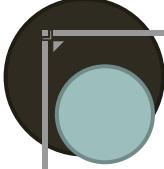
La Commission Charbonneau poursuit actuellement ses travaux. Elle en tirera un certain nombre de recommandations qui seront soumises au Gouvernement. La pire façon de les recevoir serait de considérer comme dorénavant réglé le problème de la corruption et de tourner la page. Quels que soient les règlements et les lois qui pourront être édictés, la corruption restera toujours une menace pour le tissu social et une tentation pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi l'indignation que nous ressentons vis-à-vis certaines pratiques corruptrices doit stimuler notre sens des responsabilités et éclairer nos propres comportements. C'est ce que souhaitait le pape François lorsqu'il s'adressait le 21 mars 2014 à des familles victimes de la Mafia: « Je ressens le désir de partager avec vous *une espérance*, qui est celle-ci : que *le sens des responsabilités l'emporte peu à peu sur la corruption* dans toutes les parties du monde... Et cela doit partir de

« Je ressens le désir de partager avec vous *une espérance*, qui est celle-ci : que *le sens des responsabilités l'emporte peu à peu sur la corruption* dans toutes les parties du monde... Et cela doit partir de l'intérieur des consciences et de là, guérir, guérir les comportements, les relations, les choix, le tissu social, afin que la justice gagne de l'espace, s'étende, s'enracine et prenne la place de l'iniquité. »



l'intérieur des consciences et de là [...] guérir les comportements, les relations, les choix, le tissu social, afin que la justice gagne de l'espace, s'étende, s'enracine et prenne la place de l'iniquité¹⁸.» Tous, nous avons à faire notre part dans la construction d'une société solidaire où les intérêts particuliers ne viennent pas attenter au bien de tous, et où la recherche du profit personnel ne vient pas émousser notre sens des responsabilités.

¹⁸ FRANÇOIS, *Veillée de prière à la veille de la XIX "Journée de la mémoire et de l'engagement"*, 21 mars 2014, [<http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2014/march/index.html>] (Consulté le 19 février 2015).



Une publication du conseil Église et Société

Mgr Pierre Morissette, président, Mgr Thomas Dowd, Mgr Denis Grondin, Mgr Noël Simard,
Sœur Élisa Fernandez, s.f.a., Mgr Pierre Gaudette, M. Norman Levesque, M. Pierre Piché,
Mme Louise Cormier, secrétaire



Assemblée des évêques catholiques du Québec
3331, rue Sherbrooke Est - Montréal (Québec) H1W 1C5
Téléphone : (514) 274-4323 Télécopieur : (514) 274-4383
<http://www.eveques.qc.ca> aecq@eveques.qc.ca

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2015
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN 978-2-89279-150-1 (version imprimée)
978-2-89279-150-8 (PDF)

Février 2015

POUR ALLER PLUS LOIN

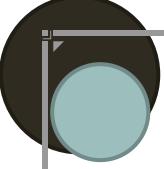
Il serait souhaitable que le présent texte sur la corruption soit approfondi en petites équipes. Cela pourrait se faire à l'intérieur des activités régulières d'une paroisse, d'une communauté religieuse ou encore d'une association de fidèles. On pourrait penser aussi à une activité spéciale promue, par exemple, auprès des pratiquants réguliers d'une paroisse, activité annoncée dans le Bulletin Paroissial et rappelée lors de la messe dominicale.

Si possible, on remettra à l'avance aux personnes intéressées, le texte sur la corruption ainsi que le questionnaire d'approfondissement que vous trouverez ci-dessous. Si non, on laissera une bonne période aux participants pour travailler la question de façon personnelle. Puis, on reprendra le questionnaire en équipes de 5-6 personnes et on partagera ses convictions. Il serait souhaitable que l'on puisse dégager à la fin des échanges quelques pistes d'action.

QUESTIONNAIRE D'APPROFONDISSEMENT

1. La corruption, « un cancer qui ronge le corps social »

- ⇒ Pour moi, c'est quoi la corruption?
- ⇒ Quel rapport y a-t-il entre le *don* (que nous percevons comme un bien) et la *corruption* (que nous percevons comme un mal)?
- ⇒ Pourquoi sommes-nous indignés devant le phénomène de la corruption?
- ⇒ Quelles sont les répercussions de la corruption sur notre vie en société?
- ⇒ Comment la tradition chrétienne nous éclaire-t-elle sur la question de la corruption?



2. À la recherche des causes de la corruption

- ⇒ S'il y a de la corruption, est-ce que c'est seulement la faute du « système » et du gouvernement?
- ⇒ Quelles sont les causes de corruption que nous pouvons identifier à l'intérieur de nous-mêmes?
- ⇒ Laquelle nous apparaît la plus importante?

3. Quelques pistes pour lutter contre la corruption

- ⇒ Que faire comme chrétiens pour améliorer le « système » et réduire les possibilités de corruption?
- ⇒ Quelles transformations intérieures devons-nous entreprendre pour ne pas être tentés par la corruption?
- ⇒ Comment mettre en œuvre un monde de justice et d'amour?
- ⇒ Quelles formes d'engagements concrets pouvons-nous envisager?